

Face aux risques d'inondation, la carte de la prévention

Depuis 2015, les intempéries successives ont amené les autorités à renforcer leur vigilance. Entretien des berges, travaux d'aménagement des cours d'eau, sensibilisation... les pouvoirs publics s'efforcent d'anticiper le pire

Ponts emportés, ruisseaux dévastés, commerces submergés... Les intempéries inédites de mars 2015 et l'alerte rouge historique du 24 novembre 2016 n'ont pas seulement marqué au fer rouge le paysage de la région bastiaise. Depuis plusieurs mois, dans le sillon tracé par les nouvelles directives de l'administration, elles ont amené les autorités locales à jouer de plus en plus la carte de la prévention sur leur territoire.

Face à l'appréhension de pluies dévastatrices précipitées par des épisodes climatiques de plus en plus violents, les élus planchent sur la prévention des risques, notamment en matière d'inondations. "Les événements nous ont incités à beaucoup plus de vigilance sur l'entretien des berges et des cours d'eau", reconnaît Anne-Marie Natali. Depuis les épisodes climatiques de ces dernières années, qui ont sinistré notamment le quartier San Ornello et le lotissement Umbione, la maire de Borgo reste sur ces gardes et a procédé à la mise en sécurité de plusieurs zones. Si la réglementation imposée par la police de l'eau ne permet pas les interventions dans le lit des rivières, la ville a mené des opérations sur les berges, les routes et les caniveaux afin de faciliter l'écoulement des eaux.

"Nous avons diligenté une étude hydraulique dans la plaine pour établir un diagnostic sur les cours d'eau du Rasignani et du Golu, fait savoir Anne-Marie Natali. Cela nous permettra d'avoir une vision d'ensemble de la problématique et de déterminer, à moyen terme, les travaux d'aménagement nécessaires."

Une relative patience que

Jacky Padovani, maire de San Martinu di Lota, reconnaît ne pas avoir eue. Au lendemain des intempéries de 2016, qui avaient fait sortir les ruisseaux de Grigione et du Poggiolo de leur lit, entraînant nombre de dommages sur la voirie, des travaux ont été menés sous l'égide de la commune pour creuser la montagne et laisser davantage de place au lit du ruisseau. Coût de l'opération: environ 500 000 euros au total pour les deux rivières. "Dans l'attente des financements de l'État et de la région, obtenus par la suite, nous avons procédé à des travaux d'urgence, explique Jacky Padovani. C'était indispensable pour remettre le site en sécurité et faire en sorte que les habitants puissent accéder chez eux dans de bonnes conditions."

"Détecter le moindre danger"

La municipalité n'en a pas oublié pour autant le nettoyage des berges, entretenues de façon plus régulière, et la sensibilisation de la population via des outils numériques. C'est aussi le cas à Biguglia, où, face à des cas parfois extrêmes, la commune a pris le problème à bras-le-corps. Aux abords du Bevinu, où deux automobilistes avaient péri en mars 2015, emportés par des flots torrentiels, la municipalité a installé des barrières levantes automatiques - détruites à quatre reprises par des actes de vandalisme - de part et d'autre du pont submersible qui surplombe le fleuve.

"Des capteurs, reliés en temps réel à la mairie, nous alertent en cas de submersion et nous permettent de bloquer



La commune de Furiani avait été lourdement impactée par les intempéries de 2016. Ici, la route D464 après les travaux de remise en état et, au dessus, juste après les inondations.

PHOTOS CHRISTIAN DUFFA

l'accès au site si le moindre danger est détecté, indique Sauveur Gandolfi-Scheit, le maire de Biguglia. Mais, après les intempéries, le classement de la commune en catastrophe naturelle nous a permis d'obtenir les fonds nécessaires pour mener des travaux de sécurisation."

C'est également le cas de la commune de Furiani. Particulièrement éprouvée par les intempéries de 2016, la ville a lancé une étude hydraulique sur ses quatre cours d'eau, notamment aux abords de l'ex-RD 34, dont les conclusions devaient être rendues fin 2019. Objectif: définir les travaux d'aménagement à réaliser afin de sécuriser les zones potentiellement sou-

vrages de protection ou encore l'élargissement d'exutoires, projette Louis Pozzo di Borgo, premier adjoint au maire de Furiani. Pour bénéficier d'un état des lieux complet, la commune a également lancé la révision de son plan de prévention des risques d'inondations (PPRI), datant de 2004, afin de prendre en compte l'urbanisation de ces dernières années qui a pu modifier le paysage et l'écoulement des eaux."

"Il faut diffuser la culture du risque"

En attendant, la municipalité de Furiani a choisi de se préparer à tous les scénarios. En 2017, plus de 400 courriers ont été expédiés aux propriétaires situés aux abords

des quatre ruisseaux qui traversent la commune. Ses services ont d'ailleurs procédé, faute d'une réaction de tous les riverains, au nettoyage de neuf kilomètres de cours d'eau. "Certains particuliers, comme le centre commercial La Rocade, ont pris le taureau par les cornes et ont procédé à l'élargissement des exutoires du Saint-Pancrace avec la DDTM, note Louis Pozzo di Borgo. Mais, face aux risques, nous avons appliqué un principe de précaution et la commune s'est substituée à certains riverains pour le nettoyage des rives."

Reste que, malgré ces initiatives, les pouvoirs publics ne sont bien conscients: le risque zéro ne peut être garanti face aux aléas de la nature. C'est pourquoi la ville

de Furiani a développé une application smartphone en vue de mieux informer et sensibiliser la population, par exemple en cas d'inondation. "Il faut diffuser la culture du risque, insiste l'adjoint au maire de Furiani. Car, malgré tout, il y a une méconnaissance des comportements à adopter en cas de danger. Mais la réponse à ces problématiques ne peut pas se limiter à une commune. Elle nécessite un lien plus étroit, facilité par les nouvelles compétences intercommunales, avec les municipalités voisines et leurs services pour la gestion du risque."

Histoire de rappeler que les intempéries, elles, ne connaissent pas de limites administratives.

JULIAN MATTEI